



## Un partenariat Euler Hermes - FNTF pour faciliter l'accès aux cautions des entreprises de Travaux Publics

**PARIS – 20 FEVRIER 2018** – [Euler Hermes](#), leader mondial de l'assurance-crédit et spécialiste de la caution, et la [Fédération Nationale des Travaux Publics](#) (FNTF) viennent de signer une convention de partenariat visant à permettre aux entreprises du secteur d'obtenir plus simplement leurs cautions de marchés. Ce partenariat prévoit notamment un accès facilité et privilégié à la plateforme d'émission de cautions électroniques d'Euler Hermes, [ehcaution.fr](#), à des conditions préférentielles.

Dans le secteur des Travaux Publics, les cautions de marchés permettent de garantir que les engagements pris par les entreprises seront bien respectés. Elles remplacent les garanties financières exigées par les donneurs d'ordre et sont donc aussi des outils indispensables à une bonne gestion de la trésorerie. « *L'objectif de la caution, c'est de rassurer le donneur d'ordre quant à la capacité du contractant à exécuter ses obligations et à respecter le cahier des charges imposé. Pour remporter de nouveaux appels d'offre et continuer à se développer, en France comme à l'international, la caution est primordiale* », explique Gilles Goac, Directeur du département Spécialités chez Euler Hermes France.

Dans un contexte de reprise de l'activité Travaux Publics et donc potentiellement de tension sur les trésoreries des entreprises, Euler Hermes et la FNTF ont établi un partenariat visant à faciliter l'accès aux cautions électroniques pour les entreprises membres de la Fédération. Des conditions préférentielles pour l'émission de cautions électroniques via la plateforme [ehcaution.fr](#) leur sont proposées.

« *Nous souhaitons nous affirmer comme un partenaire de croissance et de confiance pour les entreprises du secteur des Travaux Publics. Notre plateforme d'e-caution a été créée pour accompagner les entreprises dans la conquête de nouveaux débouchés sur le marché français. C'est un outil simple, rapide et efficace : après avoir rempli une demande de caution en quelques clics, les entreprises obtiennent une réponse immédiate. De plus, notre excellente notation Standard & Poor's AA nous permet d'être reconnu dans le monde entier comme un acteur solide et crédible* », ajoute Eric Lenoir, Président du Comité Exécutif d'Euler Hermes France.

La FNTF, qui représente et défend les intérêts des 8 000 entreprises du secteur, leur offre également des prestations d'assistance et de conseil. Pour Bruno Cavagné, Président de la Fédération « *ce partenariat est l'occasion de mettre à disposition de nos entreprises un nouveau service à valeur ajoutée à des conditions avantageuses et d'assurer un suivi plus fin de notre secteur* ».

### Contacts media :

#### Euler Hermes France

Maxime Demory  
+33 (0)1 84 11 35 43  
[maxime.demory@eulerhermes.com](mailto:maxime.demory@eulerhermes.com)

#### Contact FNTF

Jean-Christophe Goux-Reverchon  
+33 (0)1 44 13 31 15  
[gouxreverchonjc@fntp.fr](mailto:gouxreverchonjc@fntp.fr)

### A propos d'Euler Hermes

**Euler Hermes** est le leader mondial des solutions d'assurance-crédit et un spécialiste reconnu dans les domaines du recouvrement et de la caution. Avec plus de 100 années d'expérience, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients. Son réseau international de surveillance permet d'analyser la stabilité financière de PME et de grands groupes actifs dans des marchés représentant 92% du PNB global. Basée à Paris, la société est présente dans 52 pays avec plus de 6 050 employés. Membre du groupe Allianz, Euler Hermes est coté à NYSE Euronext Paris (ELE.PA). Le groupe est noté AA par Standard & Poor's. La société a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,6 milliards d'euros en 2017 et garantissait pour 894 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde fin 2017. Plus d'information: [www.eulerhermes.com](http://www.eulerhermes.com), [LinkedIn](#) ou Twitter [@eulerhermesFR](#).

### A propos de la FNTF

**La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTF)** regroupe, par l'intermédiaire de ses 20 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 260.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : [www.fntf.fr](http://www.fntf.fr), [@fntf\\_info](#).

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel " ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Euler Hermes et sur les principaux marchés où il intervient, (ii) des performances des marchés financiers, y compris des marchés émergents, de leur volatilité, de leur liquidité et des crises de crédit, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) du taux de conservation des affaires, (v) de l'importance des défauts de crédit, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements de législations et de réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des banques centrales et/ou des gouvernements étrangers, (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration, (xii) des opérations de réorganisation et (xiii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit au plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, éventuellement de manière accrue, en cas d'actions terroristes. La société n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.